



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Médecin conseiller technique auprès de la rectrice

Médecin conseiller technique auprès de la rectrice
MCTR
2021-2022/n°008/PM/DKM
Affaire suivie par :
Pierre MAGNIN
Tél : 02 62 48 13 01
Mél : pierre.magnin@ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 26 octobre 2021

La rectrice

24 Avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
s/c des inspecteurs de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Prévention des risques liés au soleil en pays tropical à indices ultra violet (UV) élevés :

- **Prévention du coup de chaleur**
- **Prévention des cancers de la peau**
- **Prévention des maladies oculaires en lien avec les rayonnements solaires (cataractes, ptérygions, DMLA ...)**

Avec l'approche de la saison estivale, je souhaite attirer votre attention sur la prévention des risques liés au soleil et aux fortes chaleurs. En effet, l'île de la Réunion est exposée à des températures élevées, à un taux d'humidité important et à un niveau d'UV élevé en raison de sa situation géographique et son climat tropical.

Aussi, les équipes éducatives, en particulier les enseignants d'EPS, doivent veiller à appliquer des mesures particulières de prévention pour eux-mêmes et pour tous les élèves dès qu'ils ont des activités en extérieur comme les séances d'éducation physique et sportive ou la participation aux activités de l'association sportive, conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Compte tenu de la recrudescence des cancers cutanés à la Réunion et parce que les coups de soleil dans l'enfance favorisent les cancers de l'adulte, il est indispensable que ces mesures d'éducation à la santé et de prévention soient connues et appliquées.

Entre 9h00 et 16h00 l'irradiation au soleil est maximale à la Réunion et nécessite une prévention adaptée. À ces heures, il est fortement recommandé dans la mesure du possible que les activités pédagogiques en extérieur, se déroulent sous des préaux à l'ombre, ou en gymnase, vous veillerez à :

- permettre aux élèves d'avoir une zone d'ombre pour s'abriter, chaque fois que cela est possible ;
- vous assurer que les élèves portent une tenue vestimentaire adaptée, à savoir: vêtements légers à manches longues et couvrant, si possible en lycra pour les activités aquatiques, chapeau ou casquette ainsi que des lunettes solaires de forme enveloppante et de catégorie CE 3 et 4, lorsque l'activité le permet ;
- demander à ce que les élèves s'enduisent d'écran solaire (au moins IP 30) et faire renouveler les applications si besoin.

De plus, lors des chaleurs de l'été austral qui varient entre 29° et 37° avec un taux d'humidité supérieur à

75 %, il convient de rappeler la **nécessité d'avoir accès à un point d'eau afin de faciliter une hydratation fréquente et régulière**. En raison de l'épidémie de COVID 19, il est d'autant plus important de proposer aux élèves de disposer de leur propre bouteille d'eau et de ne pas la partager.

Lors des séances d'activité physique et sportive avec des températures de ce niveau, le risque sanitaire majeur est le coup de chaleur qui est une urgence vitale.

Les signes d'alerte du coup de chaleur sont :

- Niveau 1 : fatigue, nausées, sueurs, maux de tête.
- Niveau 2 : crampes, spasmes douloureux dans les jambes et l'abdomen, forte transpiration.
- Niveau 3 : épuisement, forte transpiration, froideur et pâleur de la peau, pouls faible, évanouissement et vomissement, température corporelle normale,
- **Niveau 4 : coup de chaleur** : température corporelle élevée (> 40,6°), peau sèche et chaude, pouls rapide et fort, confusion, respiration accélérée, maux de tête, nausées-vomissements et perte de conscience possible. C'est une urgence vitale et nécessite l'appel du SAMU «15».

Ce qu'il faut faire, **les gestes qui sauvent** :

- Amener la victime dans un endroit « frais » et bien aéré ;
- La découvrir ou desserrer les vêtements ;
- Alerter ou faire alerter les secours : le SAMU 15.
- Immerger si possible la victime dans de l'eau froide pour faire baisser la température corporelle, l'arroser ou lui appliquer sur la plus grande surface corporelle des serviettes mouillées (à renouveler régulièrement) ;
- Si la victime est consciente, lui faire boire de l'eau fraîche à petites doses répétées ;
- Si la victime est inconsciente, la mettre en position latérale de sécurité en attendant les secours après mise en route des premières mesures de secours.

Pour obtenir une réelle adhésion des élèves et des parents, ces mesures et recommandations, peuvent être abordées en classe par les enseignants, de l'école maternelle au lycée, d'autant que les liens entre ce sujet et les programmes sont nombreux : ombre et lumière, déplacement apparent du soleil, saisons, décomposition de la lumière, effet de nos comportements sur la santé, développement durable, etc..., et qu'il existe des ressources pédagogiques disponibles, soutenues par le Rectorat, l'Agence Régionale de Santé et l'OMS sur les sites suivant :

<http://soleil.passerelles.info/>

<http://soleil.passerelles.info/ecole/le-guide-de-lenseignant/>

<http://www.soleil.info/eduscol.education.fr/>

Des conseils précis en fonction du niveau d'exposition et de la zone géographique sont disponibles chaque jour sur le site de Météo France dédié à la Réunion :

<http://www.meteofrance.re/>

Je vous remercie de suivre et de faire suivre ces recommandations pour une meilleure prise en compte de la santé et du bien être de chacun de nos élèves.

La Rectrice de la région académique

Chantal MANÈS-BONNISSEAU

